



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Clarification de la situation de la DIR Massif Central

Question écrite n° 26042

Texte de la question

M. Jean-Pierre Vigier appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'action et des comptes publics, au sujet des interrogations légitimes des fonctionnaires de la direction interdépartementale des routes du Massif Central. En effet, depuis l'annonce de la suppression de 16 postes au sein de la direction, l'ensemble des employés se montre inquiet quant à l'avenir de celle-ci. Pourtant cette direction est essentielle au quotidien pour le bon fonctionnement des routes et pour permettre aux usagers de se déplacer facilement au sein de notre territoire. Cependant et depuis plusieurs mois, les employés de la DIR Massif Central voient une partie de leurs missions supprimées au profit d'une externalisation des services dont on ne saurait chiffrer le coût réel et qui ne cessent d'augmenter, menant à une réelle interrogation quant à la volonté du gouvernement de privatiser à terme le dispositif. Plus généralement, les directions interdépartementales des routes sont placées sous l'égide du ministère de la transition écologique et solidaire. Or il est aujourd'hui nécessaire que ce même ministère prenne en compte plus fortement le sujet de la dangerosité de leur travail. Effectivement, de nombreux agents sont confrontés quotidiennement à des risques accrus de par leurs interventions sur les routes où la vitesse des véhicules et des poids lourds représente une réelle menace pour leur vie. Pour rappel, en 10 ans ce sont plus de 780 accidents relevés, 3 agents décédés et 95 blessés. Il lui demande donc de bien vouloir clarifier la situation de la DIR Massif Central quant au devenir de celle-ci et plus particulièrement de la volonté du Gouvernement de privatiser ou non, à terme, l'ensemble des DIR françaises. Enfin, il lui demande quelles réponses concrètes peuvent être apportées afin de reconnaître la dangerosité dans le statut actuel des fonctionnaires de la DIR.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Vigier](#)

Circonscription : Haute-Loire (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26042

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : [Action et comptes publics \(M. le SE auprès du ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 13 avril 2020

Question publiée au JO le : [28 janvier 2020](#), page 512

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)